



REGISTRE DE L'UTILISATION D'HERBICIDES OU DE PESTICIDES SUR LES PÂTURAGES OU LES ALIMENTS RÉCOLTÉS

[illegible]

Registre requis pour les terres appartenant à l'exploitation bovine ou sous son contrôle pour l'année en cours.
Si aucun herbicide ou pesticide n'a été utilisé, indiquer S/O pour l'année en cours.